

Compte rendu du CM du lundi 17 avril 2023

LE CM décide à l'unanimité :

1 de valider les avis présentés par la commission pour les déclarations préalables de travaux, les permis de construire et les certificats d'urbanisme.

2 de ne pas préempter pour les propriétés concernées.

3 de voter les taux d'imposition de 3°/° pour les taxes locales directes 2023 et de fixer les taux correspondants.

4 de voter les subventions proposées pour les associations et le CCAS.

5 de voter les tarifs communaux appliqués aux locations des bâtiments, des salles et des garages.

6 de voter le budget primitif 2023. Pour le fonctionnement : 1389 517,00 € et pour l'investissement : 534 562,00 €

7 de valider la liste des marchés publics en cours.

8 de verser une subvention à la prévention routière pour l'organisation d'une piste d'éducation routière dans le cadre de l'éducation routière des élèves du primaire.

9 de valider la demande et la réalisation du diagnostic par l'entreprise ANDRO DIAGS des bâtiments communaux concernés pour la location.

10 de valider le choix de l'entreprise REYNOUARD pour les travaux de fauchage pour les accotements.